

# Déclaration préalable

## Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis comprenant ou non des démolitions

**cerfa**  
N° 13404\*01

- \* Informations nécessaires à l'instruction de la déclaration
- Informations nécessaires au calcul des impositions
- ◆ Informations nécessaires en application de l'article R. 431-34 du code de l'urbanisme

## Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage, ...) de faible importance soumis à simple déclaration.
- Vous réalisez des travaux (construction, transformation de construction existante...) ou un changement de destination soumis à simple déclaration.
- Votre projet comprend des démolitions.

Pour savoir précisément à quelle formalité sont soumis vos travaux et aménagements, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

**D P**

Dpt

Comm

Année

N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le         *Cachet de la mairie et signature du receveur*

Dossier transmis : ☐ à l'Architecte des Bâtiments de France  
☐ au Directeur du Parc National

**Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera le cas échéant redevable des taxes d'urbanisme**

**Vous êtes un particulier** Madame ☐ Monsieur ☐

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**Vous êtes une personne morale**

Dénomination : Raison sociale :

[illegible]Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur ☐

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

\* Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal :      BP :    Cedex :

**Si le déclarant habite à l'étranger :** Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame ☐ Monsieur ☐ Personne morale ☐

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

OU raison sociale :

Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal :      BP :    Cedex :  

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

Téléphone :           indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

☐ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : .....@.....

*J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.*

### 3 - Le terrain

#### \* 3.1 - localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet

- *Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire*

#### Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal :       BP :     Cedex :

**Références cadastrales : section et numéro<sup>1</sup>** (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) : \_\_\_\_\_

Superficie du (ou des) terrain(s) (en m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_

#### 3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables)

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ? Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

#### 3.3 - Terrain issu d'une division de propriété

Si votre terrain est issu de la division d'une propriété bâtie effectuée il y a moins de 10 ans, demandez à la mairie si le plan local d'urbanisme comporte une règle limitant vos droits à construire, instituée antérieurement à la date de la division. Si cette règle existe, le vendeur doit vous avoir remis une attestation indiquant la surface des constructions déjà établies sur l'autre partie du terrain.

Indiquez cette surface (en m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_ et la superficie du terrain avant division (en m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_  
ou joignez à votre demande une copie de l'attestation

### 4 - À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement

*Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de construction)*

#### \* 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases correspondantes)

##### Quel que soit le secteur de la commune

- ☐ Lotissement
- ☐ Autre division foncière
- ☐ Terrain de camping
- ☐ Installation d'une caravane en dehors d'un terrain de camping ou d'un parc résidentiel de loisirs
  - Durée annuelle d'installation (en mois) : \_\_\_\_\_
- ☐ Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes
  - Contenance (nombre d'unités) : \_\_\_\_\_
- ☐ Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol :
  - Superficie (en m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_
  - Profondeur (pour les affouillements) : \_\_\_\_\_
  - Hauteur (pour les exhaussements) : \_\_\_\_\_
- ☐ Coupe et abattage d'arbres
- ☐ Modification ou suppression d'un élément protégé par un plan local d'urbanisme ou document d'urbanisme en tenant lieu (plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de zone)<sup>2</sup>
- ☐ Modification ou suppression d'un élément protégé par une délibération du conseil municipal
- ☐ Installation d'une résidence mobile constituant l'habitat permanent des gens du voyage pendant plus de trois mois consécutifs
- ☐ Aire d'accueil des gens du voyage
- ☐ Travaux ayant pour effet de modifier l'aménagement des abords d'un bâtiment situé dans un secteur sauvegardé

##### Dans un secteur sauvegardé, site classé ou réserve naturelle :

- ☐ Installation de mobilier urbain, d'œuvre d'art
- ☐ Modification de voie ou espace publics
- ☐ Plantations effectuées sur les voies ou espaces publics

<sup>1</sup> En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

<sup>2</sup> Élément identifié et protégé en application de l'article L.123-1 du code de l'urbanisme. En cas de doute, veuillez vérifier auprès de la mairie.

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

\* Surface du (ou des) terrain(s) à aménager (en m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_

Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre :

#### 4.2 - À remplir pour la déclaration d'un lotissement ou autres divisions foncières

\* Nombre maximum de lots projetés : \_\_\_\_\_

\* Surface hors œuvre nette (SHON) maximale envisagée (en m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_

\* Si votre projet de lotissement se situe dans une commune non dotée de plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un document en tenant lieu (plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de zone),

indiquez la surface hors œuvre brute (SHOB) maximale envisagée (en m<sup>2</sup>) \_\_\_\_\_

\* Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ?

- ☐ Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot
- ☐ Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande
- ☐ La constructibilité sera déterminée à la vente de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs.

#### 4.3 - À remplir pour la déclaration d'un camping, d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un terrain mis à disposition de campeurs

\* Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Oui ☐ Non ☐

Si oui,

- Veuillez préciser la date et/ou le numéro de l'autorisation : \_\_\_\_\_

- Veuillez préciser le nombre d'emplacements :

- avant agrandissement ou réaménagement : \_\_\_\_\_
- après agrandissement ou réaménagement : \_\_\_\_\_

Veuillez préciser le nombre maximum d'emplacements réservés aux :

☐ tentes : \_\_\_\_\_ ☐ caravanes : \_\_\_\_\_ ☐ résidences mobiles de loisirs : \_\_\_\_\_

et précisez le nombre maximal de personnes accueillies : \_\_\_\_\_

#### Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)

Nombre d'emplacements réservés aux HLL : \_\_\_\_\_

Surface hors œuvre nette (SHON) prévue, réservée aux HLL : \_\_\_\_\_

#### 4.4 - À remplir pour la déclaration de coupe et/ou abattage d'arbres

Courte description du lieu concerné :

☐ bois ou forêt ☐ parc ☐ alignement (espaces verts urbains)

Nature du boisement :

Essences : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ Densité : \_\_\_\_\_ Qualité : \_\_\_\_\_

Traitement : \_\_\_\_\_ Autres : \_\_\_\_\_

## 5 - À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

### \* 5.1 - Nature des travaux envisagés

- ☐ Nouvelle construction  
☐ Travaux sur construction existante  
☐ Travaux de ravalement ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment  
☐ Travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses d'un bâtiment  
☐ Edification d'une clôture  
☐ Ouvrage et accessoires de lignes de distribution électrique  
     ▪ Tension (en volts) : .....

Dans un secteur sauvegardé :

- ☐ Ouvrage d'infrastructure (voie, pont, infrastructure portuaire ou aéroportuaire, ...)  
☐ Travaux effectués à l'intérieur d'un immeuble

\* Courte description de votre projet ou de vos travaux :

### 5.2 - Informations complémentaires

◆ Type d'annexes : Piscine ☐ Garage ☐ Véranda ☐ Abri de jardin ☐ Autres annexes à l'habitation ☐

• Nombre total de logements créés :  dont individuels :  dont collectifs :

• Répartition du nombre total de logement créés par type de financement :

Logement Locatif Social  Accession Sociale (hors prêt à taux zéro)  Prêt à taux zéro

Autres financements : .....

◆ Mode d'utilisation principale des logements :

Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale) ☐ Vente ☐ Location ☐

◆ S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser : Résidence principale ☐ Résidence secondaire ☐

• Si le projet est un foyer ou une résidence, à quel titre :

Résidence pour personnes âgées ☐ Résidence pour étudiants ☐ Résidence de tourisme ☐

Résidence hôtelière à vocation sociale ☐ Résidence sociale ☐ Résidence pour personnes handicapées ☐

☐ Autres, précisez : .....

◆ Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type : .....

◆ Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces :

1 pièce  2 pièces  3 pièces  4 pièces  5 pièces  6 pièces et plus

◆ Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé :

• Indiquez si vos travaux comprennent notamment :

Extension ☐ Surélévation ☐ Création de niveaux supplémentaires ☐

**\*5.3 - Destination des constructions et tableau des surfaces**surfaces hors œuvre nettes<sup>3</sup> (SHON) en m<sup>2</sup>

| Destinations                                    | SHON<br>existantes avant<br>travaux<br>(A) | SHON<br>construites<br>(B) | SHON<br>créées par<br>transformation de<br>SHOB en SHON <sup>4</sup><br>(C) | SHON<br>créées par<br>changement de<br>destination <sup>5</sup><br>(D) | SHON<br>démolies<br>ou transformées<br>en SHOB <sup>6</sup><br>(E) | SHON<br>supprimées<br>par changement<br>de destination <sup>5</sup><br>(F) | SHON<br>totales =<br>A+B+C+D-E-F |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| 5.31 - Habitation                               |                                            |                            |                                                                             |                                                                        |                                                                    |                                                                            |                                  |
| 5.32 - Hébergement hôtelier                     |                                            |                            |                                                                             |                                                                        |                                                                    |                                                                            |                                  |
| 5.33 - Bureaux                                  |                                            |                            |                                                                             |                                                                        |                                                                    |                                                                            |                                  |
| 5.34 - Commerce                                 |                                            |                            |                                                                             |                                                                        |                                                                    |                                                                            |                                  |
| 5.35 - Artisanat <sup>7</sup>                   |                                            |                            |                                                                             |                                                                        |                                                                    |                                                                            |                                  |
| 5.36 - Industrie                                |                                            |                            |                                                                             |                                                                        |                                                                    |                                                                            |                                  |
| 5.37 - Exploitation<br>agricole ou forestière   |                                            |                            |                                                                             |                                                                        |                                                                    |                                                                            |                                  |
| 5.38 - Entrepôt                                 |                                            |                            |                                                                             |                                                                        |                                                                    |                                                                            |                                  |
| 5.39 - Service public<br>ou d'intérêt collectif |                                            |                            |                                                                             |                                                                        |                                                                    |                                                                            |                                  |
| 5.310 - SHON Totales (m <sup>2</sup> )          |                                            |                            |                                                                             |                                                                        |                                                                    |                                                                            |                                  |

**◆ 5.4 - Destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif :**

Transport ☐ Enseignement et recherche ☐ Action sociale ☐  
 Ouvrage spécial ☐ Santé ☐ Culture et loisir ☐

**• 5.5 - Stationnement**

| Places de stationnement                                                             | Avant réalisation du projet | Après réalisation du projet |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Nombre de places de stationnement                                                   |                             |                             |
| Surface hors œuvre brute des aires bâties de stationnement en m <sup>2</sup>        |                             |                             |
| Surface de l'emprise au sol des aires non bâties de stationnement en m <sup>2</sup> |                             |                             |

Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou réservées en dehors du terrain sur lequel est situé le projet

Adresse(s) des aires de stationnement : .....

.....

Nombre de places : .....

Surface totale affectée au stationnement : ..... m<sup>2</sup>, dont surface bâtie (SHOB) : ..... m<sup>2</sup>

<sup>3</sup> Vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces.

La Surface Hors Œuvre Brute (SHOB) d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction, calculée à partir du nu extérieur des murs de façade, y compris les combles et les sous-sols non aménageables, les balcons, les loggias, les toitures-terrasses accessibles. La Surface Hors Œuvre Nette (SHON) est obtenue après déduction de la surface des combles et sous-sols non aménageables, des surfaces non closes, des surfaces de stationnement, des surfaces des bâtiments agricoles, des serres de production (Article R.112-2 du Code de l'urbanisme).

<sup>4</sup> Par exemple la transformation d'un garage (qui constitue uniquement de la SHOB) en pièce habitable (qui constitue de la SHON).

<sup>5</sup> Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des neuf destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations. Par exemple : la transformation de surfaces de bureaux (5.33) en hôtel (5.32) ou la transformation d'une habitation (5.31) en commerce (5.34).

<sup>6</sup> Par exemple la transformation d'une pièce habitable (qui constitue de la SHON) en garage (qui constitue uniquement de la SHOB).

<sup>7</sup> L'activité d'artisan est définie par la loi n°96 603 du 5 juillet 1996 dans ses articles 19 et suivants, « activités professionnelles indépendantes de production, de transformation, de réparation, ou prestation de service relevant de l'artisanat et figurant sur une liste annexée au décret N° 98-247 du 2 avril 1998 ».

## 6- À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions

Tous les travaux de démolition ne sont pas soumis à permis. Il vous appartient de vous renseigner auprès de la mairie afin de savoir si votre projet de démolition nécessite une autorisation. Vous pouvez également demander un permis de démolir distinct de la présente déclaration préalable.

Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits : \_\_\_\_\_

- ☐ Démolition totale  
☐ Démolition partielle

En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes :

◆ Nombre de logement démolis :

## • 7 - Fiscalité de l'urbanisme

### 7.1 - Tableau des affectations (Informations complémentaires pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)<sup>8</sup>

| Surfaces hors œuvre nettes (SHON en m <sup>2</sup> )                                                                                                                                 |                                                            |                                                     |                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------|
|                                                                                                                                                                                      | Surface changeant de destination (création de SHON)<br>(A) | Surface nouvelle hors œuvre nette construite<br>(B) | Totale après travaux<br>=<br>A+B |
| <b>7.1.1 - Habitation :</b><br>- Locaux des exploitations agricoles à usage d'habitation des exploitants et du personnel                                                             |                                                            |                                                     |                                  |
| - Locaux à usage de résidence principale                                                                                                                                             |                                                            |                                                     |                                  |
| - Locaux à usage de résidence secondaire                                                                                                                                             |                                                            |                                                     |                                  |
| <b>7.1.2 - Locaux à usage des particuliers non utilisables pour l'habitation, ni pour aucune activité économique<sup>9</sup></b>                                                     |                                                            |                                                     |                                  |
| <b>7.1.3 - Locaux des exploitations ou des coopératives agricoles constitutifs de SHON intéressant la production agricole ou une activité annexe à cette production<sup>10</sup></b> |                                                            |                                                     |                                  |
| <b>7.1.4 - Hôtellerie :</b><br>- Chambres et dégagements menant aux chambres                                                                                                         |                                                            |                                                     |                                  |
| - Autres locaux hôteliers non-affectés à l'hébergement (restaurants, etc...)                                                                                                         |                                                            |                                                     |                                  |
| - Habitations légères de loisir                                                                                                                                                      |                                                            |                                                     |                                  |
| - Locaux des villages de vacances et des campings                                                                                                                                    |                                                            |                                                     |                                  |
| <b>7.1.5 - Constructions affectées à un service public ou d'utilité publique</b>                                                                                                     |                                                            |                                                     |                                  |

### 7.2 - Foires et salons

Si votre projet consiste dans la réalisation de sites de foire ou de salons professionnels ou de palais des congrès, veuillez indiquer la surface hors œuvre nette (SHON) :

- des locaux d'exposition : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> - des locaux servant à la tenue de réunions : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
 - des autres locaux (restaurants, bureaux,...) : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

### 7.3 - Plafond légal de densité (PLD)

Demandez à la mairie si un plafond légal de densité des constructions est institué dans la commune et si les constructions prévues sur votre terrain dépassent ce plafond. Si oui, indiquez ici la valeur du m<sup>2</sup> de terrain nu et libre : \_\_\_\_\_ €  
 Pour bénéficier le cas échéant de droits acquis, précisez si des constructions existant sur votre terrain avant le 1er avril 1976 ont été démolies : Oui ☐ Non ☐ si oui, indiquez ici la Surface Hors Oeuvre Nette (SHON) démolie (en m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_

<sup>8</sup> En cas d'imprécision, vos locaux seront classés dans la catégorie « autres locaux » soit la 9<sup>ème</sup> catégorie de l'article 1585 D I du code général des impôts

<sup>9</sup> Il s'agit de locaux n'entrant pas dans la catégorie « usage principal d'habitation » (cellier en rez-de-chaussée, appentis, remise, bûcher, atelier familial, abri de jardin, abri et local technique de piscine,...) et de locaux non agricoles, non annexés à l'habitation mais de même nature (accueils d'animaux hors élevage, box à chevaux, remise...)

<sup>10</sup> Exemple tel que local de vente des produits de l'exploitation situé dans les bâtiments de l'exploitation.

**7.4 - Participation pour voirie et réseaux**

Si votre projet se situe sur un terrain soumis à la participation pour voirie et réseaux (PVR), indiquez les coordonnées du propriétaire ou celles du bénéficiaire de la promesse de vente, s'il est différent du déclarant

Madame ☐ Monsieur ☐ Personne morale ☐

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

OU raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal :  BP :  Cedex :

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

**\*8 - Engagement du déclarant**

J'atteste avoir qualité pour faire la présente déclaration préalable.<sup>11</sup>

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature du déclarant

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

**Vous devrez produire :**

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre : ☐

<sup>11</sup> Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des quatre cas suivants :

- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;
- vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.